



RIGST

Revue Internationale de Gouvernance, Stratégie et Territoires

Organe scientifique officiel de l'IEGSI

VOLUME 1 · NUMÉRO 1 · 2026

Gouvernance stratégique, intelligence territoriale et attractivité des territoires dans un monde multipolaire

Numéro inaugural

SOMMAIRE

Éditorial du Président p. 3

Article 1 — Gouvernance stratégique, intelligence territoriale et compétition internationale
..... p. 8

Article 2 — Diplomatie économique et attractivité territoriale : enjeux, instruments et
nouvelles frontières p. 36

Article 3 — Intelligence territoriale et compétitivité des territoires à l'ère numérique p. 56

Tribune scientifique — La gouvernance territoriale face aux défis du monde multipolaire....
p. 72

Note de lecture — D. Rodrik, Accelerating toward a Better Globalization p. 80

Consignes aux auteurs p. 85

Éditeur : IEGSI — Institut Européen de Gouvernance et
de Stratégie Internationale

Direction : Le Président de l'IEGSI

Évaluation : Double aveugle (peer review)

Langues : Français et Anglais

Contact : revue@iegsi.eu

Site : www.iegsi.eu

Périodicité : Semestrielle

Format : Numérique et imprimé

Droits : Creative Commons CC-BY-NC 4.0

Dépôt légal : En cours — 2026

Indexation : Démarches d'indexation en cours

Année : 2026 — Numéro inaugural

ÉDITORIAL

Éditorial inaugural : Pour une science de la gouvernance stratégique des territoires

Le Président de l'IEGSI

Institut Européen de Gouvernance et de Stratégie Internationale

LEAD

C'est avec une conviction intellectuelle profonde et le sens aigu des responsabilités qu'incombe la fondation d'une revue scientifique nouvelle que nous présentons ce premier numéro de la Revue Internationale de Gouvernance, Stratégie et Territoires. Cette publication inaugure un espace de réflexion que nous espérons à la hauteur des défis analytiques que pose notre époque, rigoureux dans ses exigences méthodologiques, pluraliste dans ses orientations théoriques et résolument attentif aux transformations profondes qui reconfigurent les équilibres du monde contemporain.

I. UN MONDE EN RECOMPOSITION : L'IMPÉRATIF D'UNE PENSÉE STRATÉGIQUE RENOUVELÉE

Nous vivons une période de transformation géopolitique dont l'ampleur et la rapidité sont sans équivalent depuis les bouleversements consécutifs à l'effondrement du bloc soviétique. Le système international, dont la structuration autour d'une hégémonie occidentale relativement cohérente avait fourni, pendant trois décennies, un cadre d'intelligibilité commode sinon toujours fidèle à la réalité des rapports de force, se reconfigure aujourd'hui sous l'effet conjugué de l'émergence de nouvelles puissances continentales, de la contestation croissante des institutions multilatérales issues de l'après-guerre et de la multiplication des rivalités stratégiques à toutes les échelles de l'espace géopolitique mondial. Dans ce contexte de recomposition accélérée, la notion de gouvernance stratégique acquiert une signification nouvelle et une portée opérationnelle inédite, qu'il convient d'appréhender dans toute sa complexité plutôt que de la réduire aux seuls mécanismes de pilotage organisationnel auxquels la littérature managériale l'a trop longtemps cantonnée.

Car ce qui se joue désormais dans la compétition internationale dépasse très largement la sphère des échanges commerciaux ou des flux d'investissement : c'est une véritable guerre des positions stratégiques qui oppose États, métropoles, régions et zones économiques spéciales dans une lutte acharnée pour capter les ressources mobiles de la mondialisation, depuis les capitaux et les talents jusqu'aux sièges des organisations de gouvernance mondiale, en passant par les standards technologiques et réglementaires dont la maîtrise conditionne désormais les rapports de puissance à l'horizon de plusieurs décennies. Les territoires sont au cœur de cette recomposition, non plus seulement comme espaces passifs

subissant les effets de la mondialisation, mais comme acteurs à part entière d'une compétition systémique dont les règles, les instruments et les enjeux se transforment à une vitesse que les cadres analytiques traditionnels peinent à suivre.

II. LA RIGST : AMBITIONS SCIENTIFIQUES ET POSITIONNEMENT ÉDITORIAL

La Revue Internationale de Gouvernance, Stratégie et Territoires est une publication scientifique à comité de lecture dont la vocation est de contribuer à l'avancement des connaissances dans des domaines qui, longtemps traités de manière séparée par des disciplines aux traditions épistémologiques distinctes, appellent aujourd'hui une approche intégrée et systémique. Gouvernance stratégique, management territorial, intelligence territoriale, géostratégie, diplomatie économique, relations internationales : ces champs constituent autant de facettes d'une réalité complexe que seule une démarche résolument pluridisciplinaire peut saisir dans sa globalité. Notre positionnement éditorial s'inscrit délibérément à contre-courant du cloisonnement disciplinaire qui appauvrit encore trop souvent la recherche en sciences sociales, en maintenant que les objets de connaissance les plus riches et les plus pertinents pour la compréhension du monde contemporain sont précisément ceux qui résistent aux découpages conventionnels.

Sur le plan des standards d'évaluation, la RIGST applique un protocole d'examen en double aveugle conforme aux exigences des revues scientifiques internationales de référence. Chaque soumission fait l'objet d'une évaluation par deux experts indépendants, sélectionnés pour leur maîtrise du domaine concerné, qui se prononcent selon des critères explicites portant sur la qualité de la problématique, la robustesse du cadre théorique et méthodologique, la rigueur de l'administration des preuves empiriques et la contribution effective à l'avancement des connaissances scientifiques. Ce dispositif d'évaluation constitue la garantie fondamentale de l'indépendance intellectuelle de la revue et de la fiabilité des connaissances qu'elle produit et diffuse.

III. CE NUMÉRO INAUGURAL

Ce premier numéro rassemble cinq contributions qui témoignent de la richesse et de la diversité des approches susceptibles d'éclairer la thématique retenue pour ce volume inaugural. L'article de Dumont, Kourouma et Santamaría Torres aborde la question de la compétition internationale pour l'attractivité des territoires dans sa dimension stratégique globale, en mobilisant une approche comparative qui confronte quatre trajectoires nationales particulièrement instructives, celle de Singapour, des Émirats arabes unis, de l'Estonie et du Rwanda, pour mettre à l'épreuve d'une réalité empirique contrastée le modèle d'Intelligence Territoriale Stratégique que les auteurs ont élaboré. La contribution de Ngamba Mbeki et Delacroix apporte une réponse rigoureuse à une lacune persistante de la littérature en examinant, à partir d'un échantillon de vingt États sur une période de quinze ans, les mécanismes précis par lesquels les instruments de la diplomatie économique se traduisent en performances d'attractivité territoriale différenciées selon les contextes institutionnels. L'article de Mendes-Santos et Benhaddad renouvelle la conceptualisation de l'intelligence territoriale à l'aune de la révolution numérique, en proposant un cadre analytique qui permet

de distinguer les territoires qui tirent effectivement parti du potentiel offert par les technologies de données de ceux qui se contentent d'investissements technologiques coûteux sans bénéfice stratégique réel.

IV. INVITATION À CONTRIBUER

La RIGST aspire à constituer un espace de dialogue scientifique authentiquement ouvert, pluriel et ancré dans la diversité des traditions intellectuelles et des contextes géographiques qui façonnent la recherche internationale contemporaine. Elle accueille des contributions en français et en anglais, émanant de chercheurs, universitaires, praticiens et experts de toutes institutions, dès lors que leurs travaux satisfont aux critères de rigueur et d'originalité que nous avons définis. Nous adressons nos remerciements les plus sincères aux auteurs qui ont fait confiance à cette jeune revue pour la publication de leurs travaux, aux membres du comité scientifique dont la qualité de l'évaluation a été déterminante pour ce numéro inaugural, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires institutionnels de l'IEGSI sans lesquels ce projet éditorial n'aurait pu voir le jour.

La RIGST naît dans un contexte intellectuel et institutionnel particulier. Alors que la multiplication des publications scientifiques dans le domaine des sciences sociales a engendré une fragmentation croissante de la recherche, dispersée en une myriade de niches thématiques de plus en plus étroites, et que la course aux indicateurs bibliométriques a contribué à privilégier la quantité des publications sur leur profondeur et leur pertinence, nous avons voulu faire un choix délibérément différent. La RIGST ne cherche pas à couvrir un spectre thématique illimité ni à maximiser le nombre de ses publications annuelles : elle choisit au contraire de concentrer ses efforts sur un périmètre thématique bien délimité, dans lequel elle entend exercer une influence durable sur les débats scientifiques et sur les pratiques institutionnelles.

Ce choix de concentration thématique n'est pas étranger à la conviction fondatrice de l'IEGSI : celle selon laquelle les questions de gouvernance stratégique et d'intelligence territoriale représentent l'un des terrains les plus fertiles et les plus urgents de la recherche en sciences sociales contemporaines. Dans un monde où les territoires sont devenus des acteurs à part entière de la compétition internationale, où la qualité de la gouvernance conditionne de manière de plus en plus décisive les trajectoires de développement, et où l'intelligence stratégique constitue le principal avantage compétitif durable dans un environnement d'incertitude croissante, il nous paraît intellectuellement irresponsable de ne pas se doter d'un outil de production et de diffusion des connaissances à la hauteur de ces enjeux.

La revue que nous lançons aujourd'hui ne prétend pas à la perfection. Comme toute publication nouvelle, elle devra progressivement construire sa réputation, affiner ses standards d'évaluation, élargir son réseau de contributeurs et d'évaluateurs, et trouver sa place dans le paysage éditorial scientifique international. Ce chemin prendra du temps et exigera des efforts considérables de la part de l'ensemble des acteurs qui ont choisi de s'y engager. Mais nous avons la conviction que les fondations sur lesquelles repose ce projet, la

rigueur intellectuelle, l'indépendance analytique, la pluridisciplinarité assumée et l'ancrage dans les enjeux réels du monde contemporain, sont suffisamment solides pour lui permettre de surmonter les difficultés inévitables d'une jeune publication et de contribuer durablement à l'avancement des connaissances dans son domaine.

Le Président de l'IEGSI

Paris, juin 2026

ARTICLE PRINCIPAL · ARTICLE 1

Gouvernance stratégique, intelligence territoriale et compétition internationale : la nouvelle guerre mondiale de l'attractivité des territoires**Pierre-Alexandre Dumont¹, Marie-Hélène Kourouma², Rafael Santamaría Torres³**¹ Directeur de Recherche, IEGSI — Pôle Gouvernance et Stratégie Internationale² Chercheuse Associée, IEGSI — Pôle Intelligence Territoriale et Développement³ Expert en Relations Internationales, IEGSI — Pôle Géostratégie et Diplomatie**Reçu le :** 15 mars 2026**Accepté le :** 12 mai 2026**Publié le :** Juin 2026**Évaluation :** Double aveugle — Peer review**RÉSUMÉ**

La compétition internationale pour l'attractivité des territoires constitue l'un des phénomènes les plus structurants de la géopolitique contemporaine. Dans un monde multipolaire caractérisé par la redistribution des puissances, la montée des régionalismes et l'accélération des transformations technologiques, les États, les métropoles et les régions s'engagent dans une compétition inédite pour attirer les investissements, les talents, les organisations internationales et l'influence. Cet article propose une analyse systématique de cette dynamique à travers le prisme de la gouvernance stratégique et de l'intelligence territoriale. S'appuyant sur un cadre théorique articulant les théories de la compétitivité territoriale, les approches de la gouvernance stratégique et les concepts émergents d'intelligence territoriale, les auteurs développent un modèle analytique original — le modèle d'Intelligence Territoriale Stratégique (ITS) — dont ils testent la pertinence sur quatre configurations nationales : Singapour, les Émirats arabes unis, l'Estonie et le Rwanda. Les résultats confirment que la gouvernance stratégique et l'intelligence territoriale constituent des déterminants fondamentaux de l'attractivité dans le contexte multipolaire.

ABSTRACT

International competition for territorial attractiveness represents one of the most structuring phenomena in contemporary geopolitics. In a multipolar world characterized by power redistribution, rising regionalism and accelerating technological transformation, states, metropolises and regions are engaged in unprecedented competition to attract investment, talent, international organizations and influence. Drawing on a theoretical framework combining territorial competitiveness theories, strategic governance approaches and emerging territorial intelligence concepts, the authors develop an original analytical model — the Strategic Territorial Intelligence (STI) model — applied to four national configurations: Singapore, the UAE, Estonia and Rwanda. Results confirm that strategic governance and territorial intelligence are fundamental determinants of attractiveness in the multipolar context.

Mots-clés : gouvernance stratégique ; intelligence territoriale ; attractivité des territoires ; compétition internationale ; multipolarité ; diplomatie économique ; modèle ITS

Keywords: strategic governance; territorial intelligence; territorial attractiveness; international competition; multipolarity; economic diplomacy; STI model

1. INTRODUCTION : AUX SOURCES DE LA COMPÉTITION MONDIALE POUR L'ATTRACTIVITÉ

Que la mondialisation ait engendré une compétition intense entre les territoires pour l'attraction des ressources mobiles, voilà qui fait aujourd'hui consensus dans la littérature économique et géopolitique, même si les interprétations de ce phénomène divergent considérablement selon les cadres théoriques mobilisés. Ce qui est en revanche moins bien établi, et que la présente contribution entend contribuer à clarifier, c'est la manière dont les facteurs de gouvernance stratégique et d'intelligence territoriale déterminent, dans le contexte multipolaire émergent, les performances d'attractivité des territoires de manière plus décisive encore que les avantages comparatifs traditionnels en termes de ressources naturelles, de position géographique ou de niveau de développement économique préexistant. La littérature pionnière de Porter (1990) sur les avantages compétitifs des nations, prolongée par les théories de la croissance endogène de Romer (1990) et Lucas (1988), avait déjà commencé à déplacer l'analyse de la compétitivité des dotations initiales vers les capacités construites, c'est-à-dire vers les institutions, les réseaux d'innovation et les qualités organisationnelles qui permettent à certains territoires de valoriser leur potentiel de manière systématiquement supérieure à d'autres disposant de ressources comparables. Les travaux ultérieurs de Camagni (2002) sur le capital territorial et de Storper (1997) sur les mondes régionaux ont approfondi cette intuition en montrant que les avantages compétitifs contemporains sont fondamentalement des constructions sociales et institutionnelles, le produit de dynamiques d'apprentissage collectif et de coordination que l'on ne peut ni déduire des seules dotations en facteurs de production ni reproduire par simple transfert de modèles.

C'est dans cette filiation intellectuelle, mais en la renouvelant substantiellement pour tenir compte des transformations induites par la recomposition multipolaire du système international et par la révolution numérique, que s'inscrit notre contribution. Notre argument central peut être formulé de la manière suivante : dans le contexte multipolaire émergent, caractérisé par l'instabilité croissante des avantages comparatifs traditionnels et par l'intensification de la concurrence pour des ressources mobiles dont le spectre s'est considérablement élargi au-delà des seuls capitaux financiers, la gouvernance stratégique et l'intelligence territoriale constituent les variables déterminantes de l'attractivité à long terme des territoires. Pour développer et tester cet argument, nous proposons un cadre analytique original, le modèle d'Intelligence Territoriale Stratégique, que nous appliquons à l'analyse comparative approfondie de quatre configurations nationales particulièrement contrastées : Singapour, les Émirats arabes unis, l'Estonie et le Rwanda.

2. CADRE THÉORIQUE

2.1 LA GOUVERNANCE STRATÉGIQUE DES TERRITOIRES : UNE CONCEPTUALISATION

Appliquer le concept de gouvernance stratégique aux territoires suppose d'abord de rendre compte de la tension productive qui existe entre ses deux termes constitutifs. La

gouvernance, au sens où l'entendent les théoriciens des sciences politiques depuis les travaux fondateurs de Jessop (1995) et Stoker (1998), désigne l'ensemble des mécanismes de coordination qui permettent à une pluralité d'acteurs aux intérêts potentiellement divergents de produire des décisions collectives dans des domaines où ni le marché ni la hiérarchie administrative ne suffisent à assurer une régulation satisfaisante. Le stratégique, au sens des théoriciens du management depuis Ansoff (1965) et Porter (1980), renvoie quant à lui à une orientation délibérée de l'action vers la construction d'avantages compétitifs durables dans un environnement concurrentiel incertain. Articuler ces deux dimensions, c'est donc concevoir la gouvernance territoriale non comme une simple administration des ressources existantes, mais comme une capacité collective à anticiper les mutations de l'environnement compétitif, à mobiliser les acteurs du territoire autour d'une vision partagée et à allouer les ressources disponibles de manière à construire des positions stratégiques difficiles à imiter ou à contester.

Quatre dimensions constituent le noyau dur de cette capacité de gouvernance stratégique. La première est la vision, soit l'aptitude à élaborer une représentation cohérente et suffisamment partagée de la trajectoire souhaitée pour le territoire, en articulant des objectifs de long terme avec des priorités d'action à court terme. La deuxième est l'anticipation, soit la faculté d'identifier, avant qu'elles ne produisent leurs effets, les tendances, bifurcations et ruptures susceptibles d'affecter les conditions de développement du territoire. La troisième est la mobilisation, soit la capacité à coaliser les acteurs institutionnels, économiques, académiques et civils autour d'une stratégie commune et à surmonter les logiques de rente et de résistance au changement qui paralysent si souvent les processus de transformation territoriale. La quatrième est l'adaptation, soit la faculté de réviser en temps opportun les orientations stratégiques lorsque l'évolution de l'environnement ou les résultats obtenus révèlent l'inadéquation des choix initiaux.

2.2 L'INTELLIGENCE TERRITORIALE DANS LA COMPÉTITION INTERNATIONALE

La notion d'intelligence territoriale, telle qu'elle a été introduite dans la littérature scientifique par Girardot (2004) puis approfondie par Bertacchini (2010) et ses collaborateurs, désigne la capacité d'un territoire à produire, traiter, diffuser et utiliser l'information stratégique relative à son environnement au service de son développement durable et de son positionnement compétitif. Cette conceptualisation emprunte à la tradition de l'intelligence économique, dont les fondements théoriques ont été posés par Wilensky (1967) puis développés dans le contexte français par le rapport Martre (1994), tout en l'adaptant aux spécificités institutionnelles et aux contraintes particulières qui caractérisent les territoires, qu'il s'agisse d'États, de régions, de métropoles ou de zones économiques. Dans un contexte de mondialisation et de multipolarité accélérées, l'intelligence territoriale acquiert une signification stratégique d'autant plus grande que les territoires se trouvent exposés à des chocs exogènes d'origine géopolitique, technologique ou sanitaire dont la fréquence et l'intensité semblent croître de manière tendancielle, et dont la gestion exige des

capacités d'analyse et d'anticipation que seul un système d'intelligence territoriale bien développé peut fournir de manière durable.

2.3 L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE : VERS UNE APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE

La notion d'attractivité territoriale a connu depuis les travaux pionniers de Tiebout (1956) sur la concurrence entre collectivités locales une évolution conceptuelle considérable, qui reflète à la fois l'approfondissement des recherches académiques sur la compétitivité territoriale et les transformations objectives des dynamiques de la mondialisation. De la conception étroite qui réduisait l'attractivité aux seuls déterminants économiques mesurables, coûts de production, infrastructures physiques, accès aux marchés, la réflexion a progressivement évolué vers une approche multidimensionnelle qui intègre la qualité de vie urbaine (Florida, 2002), la densité et la qualité des réseaux d'innovation (Saxenian, 1994), les conditions institutionnelles du développement économique (North, 1990) et, de manière croissante, les capacités de gouvernance stratégique qui conditionnent la conversion des potentiels territoriaux en performances effectives d'attractivité (Kaufmann et al., 2009). Nous proposons d'articuler cette conception multidimensionnelle autour de cinq registres interdépendants dont la combinaison spécifique à chaque territoire définit son profil d'attractivité : l'attractivité économique stricto sensu, l'attractivité humaine relative aux talents et compétences qualifiées, l'attractivité institutionnelle liée à la capacité d'héberger des organisations et mécanismes de gouvernance internationale, l'attractivité culturelle et symbolique qui conditionne le rayonnement et la réputation du territoire, et l'attractivité stratégique qui renvoie à la centralité dans les réseaux mondiaux d'information, de décision et d'influence.

3. LE CONTEXTE MULTIPOLAIRE ET SES EFFETS SUR LA COMPÉTITION TERRITORIALE

3.1 LA MULTIPOLARITÉ CONTEMPORAINE : UNE CONFIGURATION INÉDITE

Si le concept de multipolarité est loin d'être nouveau dans la théorie des relations internationales, où il occupe depuis les travaux fondateurs de Waltz (1979) une place centrale dans les débats sur la stabilité et l'instabilité des systèmes interétatiques, la forme que prend la multipolarité au début du XXI^e siècle présente des caractéristiques qui la distinguent substantiellement des configurations historiques antérieures. Sa profondeur d'abord, puisqu'elle affecte simultanément et de manière interdépendante les dimensions économique, technologique, militaire et culturelle de la puissance, là où les multipolarités précédentes restaient souvent confinées à une ou deux de ces sphères. Son asymétrie ensuite, car les nouveaux prétendants à un rôle structurant dans le système international ne constituent nullement un bloc homogène animé de valeurs et d'intérêts convergents, mais un ensemble disparate de puissances régionales dont les trajectoires de développement, les régimes politiques et les ambitions géopolitiques divergent considérablement. Sa fluidité enfin, dans la mesure où les équilibres de puissance évoluent à une vitesse sans précédent sous l'effet combiné des révolutions technologiques, des mutations démographiques et des

reconfigurations commerciales et financières qui redistribuent continuellement les cartes de la compétition internationale.

3.2 LES EFFETS STRUCTURANTS SUR LA COMPÉTITION TERRITORIALE

Cette configuration multipolaire spécifique exerce sur les dynamiques de compétition territoriale des effets structurants que la littérature existante n'a que partiellement documentés. Premièrement, la multiplication des pôles de puissance et de développement élargit considérablement l'éventail des destinations disponibles pour les investisseurs, les talents et les organisations internationales, en offrant à des territoires longtemps périphériques des opportunités de repositionnement que le monde unipolaire de l'après-guerre froide leur refusait structurellement. Deuxièmement, cette même multiplication intensifie la pression concurrentielle sur chacun des prétendants à une position attractive dans le système international, en réduisant les marges de rente liées aux avantages géographiques ou institutionnels historiquement acquis. Troisièmement, et c'est peut-être l'effet le plus fondamental pour notre analyse, la multipolarité déstabilise les hiérarchies territoriales établies d'une manière qui offre aux acteurs dotés d'une gouvernance stratégique et d'une intelligence territoriale suffisamment développées la possibilité de construire des niches compétitives distinctives et de contester le leadership des territoires historiquement dominants, comme l'attestent de manière particulièrement saisissante les trajectoires de Singapour, de Dubaï et de Tallinn au cours des trois dernières décennies.

4. LE MODÈLE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE STRATÉGIQUE (ITS)

4.1 ARCHITECTURE ET COMPOSANTES DU MODÈLE

Le modèle ITS que nous proposons vise à identifier et à organiser les mécanismes précis par lesquels la gouvernance stratégique et l'intelligence territoriale se convertissent en avantages compétitifs durables dans le contexte multipolaire. Il s'articule autour de quatre composantes dont la qualité individuelle et, surtout, la qualité des interactions mutuelles déterminent la performance globale du système d'attractivité territorial. La première composante, que nous désignons comme Système d'Information Stratégique Territorial, constitue la colonne vertébrale analytique du dispositif : elle recouvre l'ensemble des capacités d'observation systématique de l'environnement compétitif, d'analyse prospective des tendances et des scénarios d'évolution, et de diffusion des informations stratégiques aux décideurs en temps opportun. La deuxième composante, la Capacité de Gouvernance Stratégique, renvoie aux compétences collectives des acteurs territoriaux pour élaborer, négocier et mettre en oeuvre des stratégies d'attractivité cohérentes, ambitieuses et adaptées à la réalité du territoire. Elle dépend de facteurs institutionnels tenant à la qualité des règles du jeu et à l'efficacité des mécanismes de coordination inter-institutionnelle, de facteurs organisationnels relatifs à la qualité du leadership public et à l'agilité des agences de développement, et de facteurs culturels liés à la culture stratégique des élites et à leur capacité à construire des coalitions durables autour de projets collectifs ambitieux.

La troisième composante, le Dispositif de Diplomatie Territoriale, désigne l'ensemble des instruments diplomatiques, économiques, culturels et symboliques mobilisés par les acteurs territoriaux pour promouvoir l'attractivité de leur territoire à l'échelle internationale et y construire une réputation durable. Elle englobe les instruments classiques de la promotion de l'investissement et de l'attraction des entreprises, mais aussi les dimensions moins explorées de la diplomatie scientifique et académique, du marketing territorial numérique et de la gestion proactive de la réputation et de l'image internationale. La quatrième composante, enfin, la Plateforme d'Attractivité Intégrée, constitue l'interface concrète entre le territoire et les acteurs qu'il cherche à attirer : elle agrège l'ensemble des offres territoriales en une proposition de valeur cohérente et différenciée, adaptée aux attentes spécifiques des différentes catégories de cibles visées, qu'il s'agisse d'investisseurs industriels, de startups technologiques, de chercheurs et universitaires, d'organisations internationales ou de touristes à haute valeur ajoutée.

4.2 LES INTERACTIONS SYSTÉMIQUES : LA CLEF DE LA PERFORMANCE

L'originalité principale de notre modèle par rapport aux travaux existants sur la compétitivité territoriale réside moins dans l'identification de ces quatre composantes, dont certaines sont déjà présentes, de manière souvent implicite, dans la littérature, que dans l'analyse systémique de leurs interactions et de leurs effets combinés sur la performance d'attractivité. Trois interactions apparaissent particulièrement critiques. L'interaction entre le Système d'Information et la Capacité de Gouvernance détermine la qualité fondamentale du processus de décision stratégique : un système d'information performant alimentant une capacité de gouvernance défaillante ne produit que des diagnostics sans suite, tandis qu'une gouvernance ambitieuse privée d'informations fiables et actualisées prend des décisions fondées sur des représentations erronées de l'environnement compétitif. L'interaction entre la Capacité de Gouvernance et le Dispositif Diplomatique conditionne la cohérence entre la stratégie interne de développement territorial et sa projection externe sur les marchés internationaux de l'attractivité, cohérence dont l'absence produit une communication internationale qui sonne faux et finit par éroder la crédibilité du territoire auprès des acteurs cibles les plus sophistiqués. L'interaction entre le Dispositif Diplomatique et la Plateforme d'Attractivité, enfin, détermine la capacité à convertir les promesses d'attractivité en expériences satisfaisantes pour les acteurs effectivement attirés.

5. QUATRE CONFIGURATIONS COMPARÉES

5.1 SINGAPOUR : LA GOUVERNANCE STRATÉGIQUE ÉRIGÉE EN ART D'ÉTAT

Singapour constitue sans conteste le cas le plus abouti et le plus cohérent de gouvernance stratégique territoriale à l'échelle mondiale, et son analyse est à ce titre particulièrement instructive pour la validation de notre modèle. En moins de soixante ans, ce qui était une ville portuaire coloniale sans ressources naturelles, sans profondeur stratégique et sans passé d'État-nation a accompli une transformation économique et institutionnelle dont l'ampleur n'a pas de véritable équivalent dans l'histoire du développement moderne :

troisième centre financier mondial, premier port de conteneurs, destination de référence pour les entreprises multinationales souhaitant s'implanter en Asie du Sud-Est, et l'un des environnements institutionnels les plus attractifs pour les talents qualifiés de la planète. La cohérence et la sophistication du système ITS singapourien expliquent cette performance d'une manière que les théories conventionnelles de la compétitivité, centrées sur les avantages comparatifs statiques, peinent à rendre compte. L'Economic Development Board, fondé en 1961 et doté d'un réseau mondial de représentations et d'une capacité d'analyse prospective remarquable, incarne à lui seul la philosophie fondatrice de l'État singapourien : anticiper les transformations du système économique mondial avec suffisamment d'avance pour repositionner l'économie nationale avant que les effets de ces transformations ne se manifestent dans les statistiques macroéconomiques.

5.2 LES ÉMIRATS ARABES UNIS : LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE COMME LEVIER DE TRANSFORMATION

Le cas des Émirats arabes unis illustre, sous un angle complémentaire à celui de Singapour, comment un territoire peut construire une attractivité internationale de premier plan en s'appuyant sur un investissement massif et cohérent dans le Dispositif de Diplomatie Territoriale, au service d'une stratégie de diversification économique dont la nécessité est dictée par la perspective de l'épuisement prévisible des ressources pétrolières. La création de zones franches spécialisées au cadre réglementaire de classe mondiale, le Dubai International Financial Centre ayant adopté un droit des affaires de tradition britannique, l'Abu Dhabi Global Market bénéficiant d'un statut comparable, constitue l'instrument le plus visible de cette stratégie, qui consiste à offrir aux investisseurs internationaux les avantages d'un environnement institutionnel et fiscal de qualité mondiale dans une région caractérisée par l'instabilité politique et l'opacité réglementaire. Ce cas est particulièrement instructif pour notre modèle en ce qu'il révèle les possibilités, mais aussi les limites, d'une stratégie d'attractivité fortement orientée vers le Dispositif Diplomatique au détriment d'un renforcement équivalent des composantes de Gouvernance Stratégique et d'Intelligence Territoriale.

5.3 L'ESTONIE : LA VISION STRATÉGIQUE COMME MULTIPLICATEUR DE PUISSANCE

La trajectoire de l'Estonie dans la compétition internationale pour l'attractivité offre une démonstration particulièrement convaincante de la validité de notre hypothèse centrale : la taille, les ressources naturelles et le niveau de développement économique préexistant sont des déterminants secondaires de la performance d'attractivité à long terme, lorsque la qualité de la gouvernance stratégique et de l'intelligence territoriale est suffisamment élevée. Petit État de 1,3 million d'habitants, sans ressources naturelles significatives et marqué par un demi-siècle d'occupation soviétique, l'Estonie a pourtant réussi à s'imposer comme un laboratoire mondial de la gouvernance numérique et une destination de référence pour les entreprises technologiques souhaitant opérer en Europe. L'infrastructure de données X-Road, qui assure l'interopérabilité complète des systèmes d'information publics, et le programme de e-résidence, qui permet à des entrepreneurs du monde entier de constituer

une société estonienne en ligne sans jamais se déplacer physiquement dans le pays, sont les emblèmes les plus visibles d'une stratégie numérique dont la cohérence et la vision de long terme doivent beaucoup à la qualité exceptionnelle du système ITS estonien.

5.4 LE RWANDA : LA GOUVERNANCE COMME FONDEMENT D'UNE ATTRACTIVITÉ RECONSTRUITE

Le Rwanda représente le cas analytiquement le plus exigeant et peut-être le plus riche d'enseignements de notre comparaison, précisément parce qu'il réfute avec une force particulière l'argument de la prédétermination des trajectoires de développement par les conditions initiales. Pays parmi les plus pauvres et les plus traumatisés du monde au lendemain du génocide de 1994, qui avait anéanti en quelques semaines une fraction considérable du capital humain et institutionnel du pays, le Rwanda a accompli en trente ans une transformation économique et institutionnelle que ses partenaires du développement les plus enthousiastes n'osaient espérer dans une telle ampleur et à une telle vitesse. La singularité du modèle rwandais au regard de notre cadre analytique réside dans l'investissement résolu et prioritaire dans la qualité de la Capacité de Gouvernance Stratégique, conçue non comme un objectif parmi d'autres mais comme la condition première et indispensable de toute performance d'attractivité durable. Les indicateurs de gouvernance du Rwanda, qui se comparent favorablement non seulement à la moyenne africaine mais à ceux de nombreux pays à revenus intermédiaires, attestent de la réalité de cet investissement institutionnel.

6. DISCUSSION : IMPLICATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES

6.1 APPORTS THÉORIQUES

Les résultats de notre analyse comparative soulèvent plusieurs questions théoriques que la littérature existante sur la compétitivité et l'attractivité territoriales n'a que partiellement traitées. En premier lieu, ils confirment et approfondissent substantiellement la thèse de la primauté des facteurs institutionnels et de gouvernance dans la détermination des performances économiques à long terme, thèse dont North (1990) avait posé les fondements théoriques et qu'Acemoglu et Robinson (2012) ont étayée par une comparaison historique de grande envergure, en lui apportant ici une validation nouvelle dans le contexte spécifique de la compétition internationale pour l'attractivité dans le monde multipolaire. En deuxième lieu, nos résultats mettent en évidence un résultat analytiquement important et pratiquement décisif : c'est la cohérence systémique entre les quatre composantes du modèle ITS, bien plus que l'excellence dans l'une d'entre elles considérée isolément, qui détermine la performance globale du système d'attractivité territorial. En troisième lieu, enfin, nos résultats suggèrent que la taille du territoire n'est pas un déterminant structurel de la performance d'attractivité dans le contexte multipolaire, conclusion qui rejoint les travaux de Katzenstein (1985) sur les petits États à haute performance et qui a des implications importantes pour la politique de développement des pays à ressources limitées.

6.2 IMPLICATIONS POUR LA PRATIQUE DE LA GOUVERNANCE

Sur le plan de l'action publique, les implications de nos résultats sont suffisamment convergentes pour autoriser quelques recommandations à vocation générale, formulées avec la prudence épistémologique qu'impose tout raisonnement comparatif fondé sur un nombre limité de cas. L'investissement dans les capacités d'intelligence territoriale constitue la priorité la plus fondamentale : un territoire qui navigue à l'aveugle dans la compétition internationale, sans système fiable d'observation et d'analyse de son environnement compétitif, est structurellement désavantagé quelle que soit la qualité de ses atouts économiques ou géographiques. La construction d'une vision stratégique partagée, de long terme et suffisamment robuste pour résister aux alternances politiques de court terme, constitue la deuxième priorité : les initiatives d'attractivité qui ne s'inscrivent pas dans une stratégie globale cohérente sont condamnées à produire des effets d'annonce sans lendemain, voire à générer des effets réputationnels négatifs lorsque les promesses faites aux investisseurs ne sont pas tenues.

7. CONCLUSION

Le présent article a proposé une analyse systématique de la compétition internationale pour l'attractivité des territoires dans le contexte multipolaire, en développant un cadre analytique original, le modèle d'Intelligence Territoriale Stratégique, dont la pertinence a été testée sur quatre configurations nationales soigneusement sélectionnées pour leur diversité géographique, institutionnelle et économique. L'analyse comparée de Singapour, des Émirats arabes unis, de l'Estonie et du Rwanda a fourni des éléments convergents en faveur de notre hypothèse centrale : dans le monde multipolaire, la gouvernance stratégique et l'intelligence territoriale constituent des facteurs déterminants de l'attractivité à long terme, indépendamment des avantages comparatifs initiaux en termes de ressources, de géographie ou de niveau de développement. Ces résultats ont des implications substantielles pour la théorie de la compétitivité territoriale, qu'ils invitent à enrichir d'une conceptualisation plus systématique des mécanismes de gouvernance, et pour la pratique des politiques d'attractivité, qu'ils orientent vers un investissement prioritaire dans la qualité institutionnelle et les capacités d'intelligence stratégique plutôt que dans les instruments de marketing territorial de court terme. Des prolongements indispensables restent à explorer, notamment la validation quantitative du modèle sur un échantillon élargi, l'analyse des mécanismes de diffusion et d'apprentissage des meilleures pratiques de gouvernance entre territoires, et la dimension temporelle de la construction des avantages compétitifs durables.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

La méthodologie de notre recherche s'appuie sur une combinaison de méthodes qualitatives et comparatives qui sont les plus adaptées à notre question de recherche et à la nature de notre objet d'étude. Le choix d'une approche comparative fondée sur des études de cas approfondies, plutôt que sur une analyse statistique de grande échelle, est justifié par plusieurs considérations. En premier lieu, les phénomènes que nous cherchons à expliquer, la gouvernance stratégique et l'intelligence territoriale, sont des constructions institutionnelles complexes dont la mesure quantitative directe se heurte à des difficultés

considérables : aucun indicateur existant ne permet de saisir adéquatement la qualité systémique d'un dispositif de gouvernance stratégique territoriale, et les tentatives de réduction de ces phénomènes à des proxys mesurables risquent de perdre précisément ce qui fait leur intérêt analytique. En second lieu, notre objectif n'est pas d'établir des relations causales statistiquement généralisables à partir d'un large échantillon, mais de comprendre les mécanismes précis par lesquels la gouvernance stratégique et l'intelligence territoriale produisent des effets d'attractivité dans des contextes institutionnels et géographiques spécifiques : un tel objectif est mieux servi par une analyse en profondeur d'un petit nombre de cas soigneusement sélectionnés.

La sélection de nos quatre cas a obéi à deux critères principaux. Le premier est la diversité : nous avons délibérément choisi des cas qui varient sur les dimensions les plus importantes de notre cadre analytique, depuis la taille du territoire jusqu'au niveau de développement économique, en passant par la région géographique, le régime politique et la dotation en ressources naturelles. Cette diversité nous permet de tester la robustesse de notre modèle dans des contextes très différents et d'identifier les conditions dans lesquelles ses prédictions se vérifient le plus ou le moins bien. Le second critère est la pertinence analytique : chacun de nos quatre cas illustre de manière particulièrement saillante un aspect spécifique du modèle ITS, ce qui permet d'enrichir notre compréhension de chacune de ses composantes à travers des configurations empiriques contrastées.

Les données mobilisées dans notre analyse proviennent de sources multiples et complémentaires. Les données secondaires incluent les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale, les rapports annuels des agences nationales de promotion de l'investissement, les classements internationaux de compétitivité et d'attractivité, les études de cas publiées dans la littérature académique et les rapports d'organisations internationales spécialisées. Les données primaires ont été collectées lors d'entretiens semi-directifs conduits avec des responsables institutionnels, des acteurs économiques et des experts académiques dans chacun des quatre pays étudiés, entretiens qui nous ont permis de compléter et de nuancer les informations issues des sources secondaires par une connaissance plus fine des dynamiques internes de gouvernance et des pratiques concrètes d'intelligence territoriale. L'analyse des données a suivi un protocole de codage thématique systématique, permettant d'identifier les récurrences et les divergences entre les quatre cas au regard des dimensions du modèle ITS.

LIMITES DE LA RECHERCHE

Notre recherche présente plusieurs limites qui méritent d'être explicitement reconnues, non pour affaiblir la portée de nos conclusions, mais pour en préciser les conditions de validité et orienter les prolongements futurs. La première limite tient au nombre de cas analysés : quatre configurations nationales, aussi soigneusement sélectionnées et aussi finement analysées soient-elles, ne permettent pas d'établir des généralisations statistiques

valables pour l'ensemble de la population des territoires en compétition internationale pour l'attractivité. Nos conclusions ont le statut de propositions théoriques fondées sur des évidences empiriques convergentes plutôt que de lois causales vérifiées, et leur généralisation à d'autres contextes suppose des précautions que notre analyse seule ne peut pas entièrement fournir.

La deuxième limite concerne la temporalité de notre analyse. En se concentrant sur les performances d'attractivité observables à un moment donné ou sur une période récente, notre approche court le risque de sous-estimer les effets de long terme des choix de gouvernance et des investissements en intelligence territoriale, qui peuvent mettre des décennies à produire leurs effets complets. Le succès de Singapour, par exemple, est le produit d'une stratégie de gouvernance dont les premières décisions remontent aux années 1960 : toute analyse qui ne prendrait pas en compte cette dimension temporelle longue risquerait de mal interpréter les facteurs explicatifs des performances actuelles.

La troisième limite, peut-être la plus fondamentale sur le plan théorique, concerne les risques de biais de sélection inhérents à notre choix de cas. En sélectionnant quatre territoires aux performances d'attractivité reconnues comme particulièrement élevées ou instructives, nous avons favorisé des configurations qui confirment l'importance de la gouvernance stratégique et de l'intelligence territoriale, au risque de négliger des contre-exemples potentiellement tout aussi instructifs. Des recherches futures devraient systématiquement inclure des cas de territoires ayant investi dans des systèmes de gouvernance sophistiqués sans obtenir les performances d'attractivité attendues, ce qui permettrait d'identifier les conditions nécessaires mais non suffisantes du succès et de préciser les limites de notre modèle.

PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Les implications de notre analyse pour la recherche future sur la gouvernance territoriale et la compétition internationale ouvrent plusieurs chantiers d'investigation que nous ne pouvons qu'esquisser dans le cadre de cet article mais dont la portée intellectuelle et pratique justifie qu'on les signale explicitement. Le premier chantier concerne la mesure et l'opérationnalisation du modèle ITS. Si les quatre composantes du modèle et leurs interactions critiques sont maintenant clairement conceptualisées, leur traduction en indicateurs quantifiables reste un défi considérable. Des travaux interdisciplinaires associant économistes, politistes et géographes seront nécessaires pour développer des instruments de mesure valides qui permettront de tester le modèle ITS sur des échantillons plus larges et d'établir des estimations quantitatives de l'effet des différentes composantes sur les performances d'attractivité. Le deuxième chantier porte sur les mécanismes de diffusion et d'apprentissage des bonnes pratiques de gouvernance entre territoires. Si notre analyse a montré que certains modèles de gouvernance stratégique produisent des performances d'attractivité supérieures, la question de savoir dans quelles conditions et par quels

mécanismes ces modèles peuvent être transférés d'un contexte à un autre reste largement ouverte. Les travaux sur le transfert des politiques publiques, notamment ceux de Dolowitz et Marsh (2000), fournissent un point de départ utile, mais leur application aux questions spécifiques de gouvernance territoriale stratégique nécessite des adaptations conceptuelles importantes. Le troisième chantier, enfin, concerne la dimension de genre dans la gouvernance territoriale, dimension que notre analyse n'a que marginalement abordée mais dont l'importance croissante dans les débats sur la qualité de la gouvernance et l'inclusivité des politiques de développement exige qu'elle soit intégrée dans les futures recherches sur l'attractivité territoriale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Acemoglu, D., et Robinson, J. A. (2012). *Why Nations Fail : The Origins of Power, Prosperity, and Poverty*. Crown Publishers.
- Ansoff, H. I. (1965). *Corporate Strategy*. McGraw-Hill.
- Bertacchini, Y. (2010). Intelligence territoriale : de la définition à la mise en oeuvre. *Les Cahiers du GRES*, 2(1), 1-22.
- Camagni, R. (2002). On the concept of territorial competitiveness. *Urban Studies*, 39(13), 2395-2411.
- Dolowitz, D., et Marsh, D. (2000). Learning from abroad. *Governance*, 13(1), 5-23.
- Florida, R. (2002). *The Rise of the Creative Class*. Basic Books.
- Folke, C. (2006). Resilience. *Global Environmental Change*, 16(3), 253-267.
- Girardot, J.-J. (2004). Intelligence territoriale et participation. *Actes du 3ème colloque européen d'intelligence territoriale*.
- Healey, P. (2006). *Collaborative Planning*, 2e éd. Palgrave Macmillan.
- Jessop, B. (1995). The regulation approach, governance and post-Fordism. *Economy and Society*, 24(3), 307-333.
- Katzenstein, P. J. (1985). *Small States in World Markets*. Cornell University Press.
- Kaufmann, D., Kraay, A., et Mastruzzi, M. (2009). *Governance matters VIII*. World Bank Policy Research Working Paper, 4978.
- Le Galès, P. (2011). *Le retour des villes européennes*, 2e éd. Presses de Sciences Po.
- Lucas, R. E. (1988). On the mechanics of economic development. *Journal of Monetary Economics*, 22(1), 3-42.
- Martin, R. (2012). Regional economic resilience. *Journal of Economic Geography*, 12(1), 1-32.
- Mearsheimer, J. J. (2001). *The Tragedy of Great Power Politics*. W. W. Norton.
- Mintzberg, H. (1994). *The Rise and Fall of Strategic Planning*. Free Press.
- North, D. C. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge University Press.
- Porter, M. E. (1990). *The Competitive Advantage of Nations*. Free Press.
- Romer, P. M. (1990). Endogenous technological change. *Journal of Political Economy*, 98(5), S71-S102.
- Saxenian, A. (1994). *Regional Advantage*. Harvard University Press.
- Stoker, G. (1998). Governance as theory. *International Social Science Journal*, 50(155), 17-28.
- Storper, M. (1997). *The Regional World*. Guilford Press.
-

Transparency International. (2024). Corruption Perceptions Index 2024.

Waltz, K. N. (1979). *Theory of International Politics*. Addison-Wesley.

Wilensky, H. L. (1967). *Organizational Intelligence*. Basic Books.

ARTICLE 2

Diplomatie économique et attractivité territoriale : enjeux, instruments et nouvelles frontières**Sophie Ngamba Mbeki¹, Jean-François Delacroix²**¹ Directrice du Pôle Diplomatie Économique, IEGSI² Chercheur Senior, IEGSI — Pôle Affaires Publiques et Relations Internationales**Reçu le :** 22 mars 2026**Accepté le :** 15 mai 2026**Évaluation :** Double aveugle — Peer review**RÉSUMÉ**

Cet article examine le lien entre diplomatie économique et attractivité territoriale, domaine à l'intersection des relations internationales, de l'économie politique et des études sur la gouvernance, qui demeure insuffisamment exploré dans la littérature scientifique. À partir d'une analyse systématique des stratégies déployées par un échantillon de vingt États sur la période 2010-2024, il montre comment les instruments de la diplomatie économique s'articulent avec les stratégies d'attractivité territoriale dans le contexte de la mondialisation multipolaire. Il propose une taxonomie des modèles de diplomatie économique orientée vers l'attractivité et identifie les conditions institutionnelles et stratégiques qui en déterminent l'efficacité.

ABSTRACT

This article examines the relationship between economic diplomacy and territorial attractiveness. Drawing on a systematic analysis of strategies deployed by twenty states over 2010-2024, it shows how economic diplomacy instruments articulate with territorial attractiveness strategies in the multipolar context and proposes a taxonomy of four economic diplomacy models oriented toward attractiveness.

Mots-clés : diplomatie économique ; attractivité territoriale ; promotion de l'investissement ; mondialisation ; soft power ; nation branding

Keywords: economic diplomacy; territorial attractiveness; investment promotion; globalization; soft power; nation branding

1. INTRODUCTION

La relation entre diplomatie économique et attractivité territoriale constitue l'un de ces objets hybrides qui se situent à l'intersection de plusieurs disciplines sans appartenir pleinement à aucune d'entre elles, et dont l'analyse requiert précisément cette posture pluridisciplinaire que la RIGST a placée au cœur de son projet éditorial. D'un côté, la diplomatie économique, dont Bayne et Woolcock (2011) ont proposé la définition de référence comme l'ensemble des processus par lesquels les États cherchent à promouvoir

leurs intérêts économiques dans le système international, relève classiquement du champ des relations internationales et de l'économie politique internationale. De l'autre côté, l'attractivité territoriale, qui renvoie à la capacité d'un territoire à capter et à retenir les ressources mobiles nécessaires à son développement, s'inscrit dans le cadre conceptuel de la géographie économique et des études sur la gouvernance territoriale. La frontière entre ces deux champs est cependant de plus en plus poreuse dans la pratique des États contemporains, où les stratégies nationales d'attraction de l'investissement mobilisent systématiquement les instruments de la diplomatie économique, tandis que les politiques étrangères économiques intègrent de manière croissante des objectifs d'attractivité territoriale qui dépassent la seule promotion des exportations. Notre question de recherche aborde frontalement cette zone d'intersection : dans quelle mesure et selon quelles modalités institutionnelles la diplomatie économique contribue-t-elle à l'attractivité territoriale des États contemporains, et quelles sont les conditions qui déterminent l'efficacité de cette contribution ?

2. DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE : ÉVOLUTIONS CONCEPTUELLES ET INSTITUTIONNELLES

Trois évolutions majeures transforment en profondeur la pratique de la diplomatie économique dans le contexte multipolaire contemporain. La première est ce que Paquin (2004) a conceptualisé comme la para-diplomatie économique, soit la prise en charge croissante d'activités traditionnellement réservées à l'État central par des acteurs sub-nationaux : régions, métropoles, agences de développement, universités et entreprises exercent désormais des fonctions de diplomatie économique dont la sophistication et l'intensité n'ont rien à envier à celles des représentations diplomatiques traditionnelles, notamment dans les États fédéraux et fortement décentralisés. La deuxième évolution est la numérisation profonde des pratiques diplomatiques économiques, qui a démultiplié les possibilités de prospection, de promotion et de négociation à distance, tout en créant de nouvelles asymétries entre les territoires capables de mobiliser efficacement les outils numériques au service de leur attractivité et ceux qui restent confinés aux modalités conventionnelles de la diplomatie économique. La troisième, peut-être la plus structurante pour notre analyse, est l'élargissement considérable du périmètre thématique de la diplomatie économique, qui ne se cantonne plus aux échanges commerciaux et aux investissements directs étrangers, mais englobe désormais la diplomatie des standards technologiques et réglementaires, la diplomatie scientifique et académique, la diplomatie climatique et environnementale, autant de domaines où les enjeux d'attractivité territoriale et les dynamiques de compétition internationale se recoupent de manière de plus en plus étroite.

3. L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE REVISITÉE

La conceptualisation de l'attractivité territoriale que nous mobilisons dans cet article s'organise autour de cinq dimensions interdépendantes dont la combinaison spécifique à chaque territoire définit un profil d'attractivité qui lui est propre. L'attractivité économique stricto sensu, mesurée par les flux d'investissements directs étrangers entrants et par les

indicateurs de facilité des affaires, constitue la dimension la plus documentée dans la littérature mais certainement pas la seule pertinente pour comprendre les dynamiques de compétition territoriale contemporaines. L'attractivité humaine, qui renvoie à la capacité à recruter, à retenir et à valoriser des talents, des compétences et du capital humain qualifié venant de l'extérieur, constitue dans l'économie de la connaissance une dimension d'une importance croissante dont Florida (2002) a montré le caractère décisif pour les performances économiques métropolitaines. L'attractivité institutionnelle, soit la capacité à accueillir des organisations internationales, des mécanismes de gouvernance mondiale et des forums de décision diplomatique, génère des externalités positives considérables en termes d'emplois qualifiés, de rayonnement international et de centralité dans les réseaux mondiaux d'influence. L'attractivité culturelle et symbolique conditionne pour sa part la réputation internationale du territoire et sa capacité à être perçu comme une destination digne d'intérêt par les acteurs les plus sophistiqués. L'attractivité stratégique, enfin, désigne la capacité à s'imposer comme un noeud incontournable des réseaux d'information, de décision et d'influence à l'échelle mondiale ou régionale.

4. QUATRE MODÈLES DE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ORIENTÉE VERS L'ATTRACTIVITÉ

L'analyse comparative de notre échantillon de vingt États permet de dégager quatre configurations types de diplomatie économique orientée vers l'attractivité, qui présentent des cohérences institutionnelles et stratégiques suffisamment distinctives pour constituer des idéaux-types analytiquement opératoires, tout en sachant que la plupart des États combinent dans la pratique des éléments empruntés à plusieurs de ces configurations. Le modèle intégré, illustré de manière exemplaire par Singapour, l'Irlande et les Pays-Bas, se caractérise par une cohérence forte entre la politique étrangère économique et la stratégie nationale d'attractivité, les ambassades et les consulats jouant un rôle actif et formalisé dans les activités de prospection et d'accompagnement des investisseurs étrangers en coordination étroite avec les agences de promotion de l'investissement. Le modèle segmenté, que l'on observe en France, en Allemagne et au Japon, repose sur une spécialisation institutionnelle prononcée entre les fonctions de diplomatie économique et celles de promotion de l'investissement, avec une coordination inter-institutionnelle qui, bien que fonctionnelle, reste souvent insuffisamment stratégique et génère des gains d'efficacité inférieurs à ceux que permettrait une intégration plus poussée. Le modèle émergent, illustré par le Maroc, le Vietnam et la Colombie, désigne les pays en développement qui ont fait de la diplomatie économique et de l'attractivité un axe central de leur stratégie de développement accéléré, en construisant des agences de promotion performantes et en déployant une diplomatie économique active notamment dans leur environnement régional. Le modèle sectoriel, enfin, caractérise les États du Golfe qui concentrent leurs efforts de diplomatie économique sur des secteurs stratégiques spécifiques en lien avec leurs avantages comparatifs, avec des tentatives récentes de diversification vers des secteurs à plus haute valeur ajoutée sous l'impulsion des plans de vision nationale.

5. CONDITIONS D'EFFICACITÉ

Notre analyse identifie six conditions institutionnelles et stratégiques dont la présence combinée détermine l'efficacité de la diplomatie économique pour l'attractivité territoriale. La cohérence stratégique entre politique étrangère économique et stratégie nationale d'attractivité constitue la condition la plus fondamentale et la plus difficile à satisfaire, car elle exige une coordination inter-ministérielle et inter-institutionnelle que les pesanteurs bureaucratiques et les cultures professionnelles distinctes des mondes diplomatique et économique rendent structurellement difficile. La qualité et le dimensionnement du réseau diplomatique conditionnent pour leur part la capacité à convertir une stratégie d'attractivité bien conçue en présence effective sur les marchés cibles, ce qui suppose que les ambassadeurs et les consuls soient formés aux enjeux économiques et dotés de ressources suffisantes pour des activités de prospection active qui dépassent les missions de représentation traditionnelles. La construction d'une marque nationale cohérente, différenciée et fondée sur des réalités institutionnelles et économiques authentiques constitue une troisième condition dont l'importance croît avec l'intensification de la compétition et la sophistication croissante des acteurs ciblés, qui disposent des moyens d'évaluation leur permettant de distinguer les promesses d'attractivité des performances réelles. La réactivité aux évolutions des attentes des investisseurs et des talents, l'articulation de la diplomatie économique avec une stratégie régionale d'influence et la mobilisation des diasporas comme relais naturels de la promotion internationale complètent le tableau des conditions qui distinguent les systèmes de diplomatie économique performants de ceux qui peinent à dépasser le stade de la représentation formelle.

6. CONCLUSION

Cet article a apporté une contribution à la compréhension de la relation entre diplomatie économique et attractivité territoriale en proposant une taxonomie analytique de quatre modèles distincts et en identifiant les conditions institutionnelles et stratégiques qui déterminent leur efficacité respective. Nos résultats montrent que la diplomatie économique peut être un levier puissant d'attractivité territoriale, à la condition qu'elle s'inscrive dans une stratégie cohérente qui articule les dimensions internes et externes de l'attractivité d'une manière que peu d'États parviennent à réaliser de manière pleinement satisfaisante. Des prolongements s'imposent, notamment une validation quantitative de la taxonomie proposée sur un échantillon plus large et une analyse plus fine des effets de la diplomatie économique sur les différentes dimensions de l'attractivité, en distinguant selon les types de ressources ciblées et les contextes géographiques et institutionnels des territoires concernés.

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Notre démarche méthodologique repose sur une analyse comparative systématique de vingt États sélectionnés pour représenter la diversité des contextes géographiques, économiques, institutionnels et diplomatiques dans lesquels la relation entre diplomatie économique et attractivité territoriale se noue et se développe. La sélection de l'échantillon a obéi à un principe de variation maximale sur les dimensions considérées comme théoriquement pertinentes par la littérature existante : niveau de développement

économique, taille démographique et géographique, régime politique, degré d'intégration dans les organisations économiques internationales, appartenance régionale. L'échantillon final comprend des pays des cinq continents, des économies de toutes tailles depuis de petits États comme Singapour et le Luxembourg jusqu'aux grandes économies comme les États-Unis et la Chine, et des niveaux de développement allant des pays les moins avancés comme le Rwanda jusqu'aux économies les plus développées comme la Finlande et la Suisse.

La collecte des données a mobilisé quatre types de sources complémentaires. Premièrement, les données secondaires quantitatives issues des bases de données internationales sur les flux d'investissements directs étrangers, les indicateurs de compétitivité mondiale, les classements de facilité des affaires et les enquêtes sur les décisions de localisation des entreprises multinationales. Deuxièmement, les documents institutionnels primaires des ministères des affaires étrangères et des agences de promotion de l'investissement des pays de l'échantillon, qui permettent d'accéder aux stratégies officielles de diplomatie économique et aux priorités d'attractivité telles qu'elles sont définies et communiquées par les acteurs institutionnels eux-mêmes. Troisièmement, les entretiens semi-directifs conduits avec des diplomates économiques, des directeurs d'agences de promotion de l'investissement et des responsables de marketing territorial, qui fournissent une perspective pratique sur les mécanismes concrets par lesquels la diplomatie économique contribue ou non à l'attractivité territoriale. Quatrièmement, les études de cas sectorielles portant sur des domaines d'attractivité particulièrement représentatifs de la relation entre diplomatie économique et attractivité dans chaque pays de l'échantillon.

L'analyse des données a suivi un protocole en trois étapes. Dans la première étape, chaque pays a fait l'objet d'une monographie synthétisant ses caractéristiques en termes de dispositif de diplomatie économique, de performances d'attractivité et de contexte institutionnel. Dans la deuxième étape, une analyse comparative transversale a permis d'identifier les patterns récurrents et les configurations distinctives qui ont servi de base à notre taxonomie en quatre modèles. Dans la troisième étape, une analyse des résidus, c'est-à-dire des cas qui ne correspondent pas exactement à l'un ou l'autre des quatre modèles identifiés, a permis d'affiner et de nuancer la taxonomie en tenant compte des hybridations et des transitions entre modèles que l'on observe dans la réalité.

LES MÉCANISMES DE LA RELATION DIPLOMATIE-ATTRACTIVITÉ

La littérature récente sur les déterminants de l'attractivité territoriale dans le contexte multipolaire a mis en évidence plusieurs mécanismes par lesquels la diplomatie économique exerce son influence sur les décisions de localisation des investisseurs, des talents et des organisations internationales. Le mécanisme informationnel, conceptualisé par Rose (2007) et confirmé par de nombreuses études empiriques ultérieures, repose sur la réduction de l'asymétrie d'information entre les investisseurs potentiels et les territoires cibles : les représentations diplomatiques, lorsqu'elles jouent pleinement leur rôle économique,

constituent des nœuds d'information qui permettent aux investisseurs d'accéder à des données sur le contexte économique, juridique et institutionnel des territoires cibles que les sources publiques habituelles ne fournissent pas avec suffisamment de précision et de fiabilité. Ce mécanisme est particulièrement actif dans les marchés émergents et les économies en développement, où l'information sur l'environnement des affaires est plus difficile à obtenir et plus sujette à des biais d'interprétation de la part des investisseurs étrangers.

Le mécanisme institutionnel opère à travers la construction d'un cadre juridique et réglementaire international favorable à l'investissement étranger. Les accords bilatéraux de promotion et de protection des investissements, dont le réseau mondial comptait plus de 2 800 traités en vigueur en 2024 selon la CNUCED, réduisent les risques légaux et politiques auxquels s'exposent les investisseurs en garantissant un traitement équitable, une protection contre l'expropriation arbitraire et l'accès à des mécanismes d'arbitrage international en cas de différend. Les conventions fiscales bilatérales, qui évitent la double imposition et clarifient la répartition des droits d'imposition entre les pays, jouent un rôle complémentaire en réduisant les coûts fiscaux de l'investissement transfrontalier. La densité et la qualité du réseau d'accords bilatéraux d'un territoire constituent à ce titre un indicateur utile de la sophistication de sa diplomatie économique orientée vers l'attractivité.

Le mécanisme réputationnel, enfin, renvoie à la contribution de la diplomatie économique à la construction et à la gestion de l'image internationale d'un territoire comme destination d'investissement attractive et fiable. Ce mécanisme opère à travers des canaux multiples et souvent diffus : la présence du territoire dans les forums économiques internationaux, la qualité de la représentation diplomatique dans les centres financiers et économiques mondiaux, la capacité à faire parler favorablement du territoire dans les médias économiques de référence internationale, et la construction d'une réputation de stabilité, de compétence et de fiabilité institutionnelle qui réduit la prime de risque exigée par les investisseurs pour s'exposer au territoire. La notion de nation branding, développée par Anholt (2007) et Simon Anholt lui-même dans ses travaux ultérieurs sur l'Anholt-Ipsos Nation Brands Index, tente de mesurer et de systématiser ce mécanisme réputationnel.

ANALYSE APPROFONDIE DES QUATRE MODÈLES

Une analyse plus fine de nos quatre modèles de diplomatie économique orientée vers l'attractivité révèle des nuances importantes que la présentation typologique initiale ne permet pas de saisir pleinement. Dans le modèle intégré, illustré par l'Irlande de manière particulièrement instructive, la clef du succès réside dans la capacité à articuler en temps réel les activités de prospection diplomatique avec les offres sectorielles spécifiques que l'agence nationale de promotion de l'investissement a développées. L'Industrial Development Authority irlandaise, qui a contribué à transformer une économie agricole périphérique en un hub technologique et pharmaceutique de premier plan en moins de

quarante ans, doit une partie substantielle de son efficacité à sa capacité à travailler en coordination étroite avec le réseau diplomatique irlandais, dont les membres sont systématiquement formés aux enjeux économiques et dotés de ressources spécifiques pour des activités de prospection auprès des entreprises multinationales susceptibles de s'implanter en Irlande.

Dans le modèle segmenté, l'exemple de la France est révélateur des tensions institutionnelles qui limitent l'efficacité de la diplomatie économique pour l'attractivité. La réorganisation institutionnelle opérée à travers la création de Business France en 2015, fusionnant l'Agence Française pour les Investissements Internationaux et UBIFrance, a représenté un progrès réel dans la rationalisation du dispositif de promotion de l'investissement et de l'export. Cependant, la coordination entre Business France et le réseau diplomatique du ministère des Affaires étrangères reste insuffisamment systématisée, et les logiques professionnelles et culturelles distinctes des diplomates traditionnels et des agents de promotion économique continuent de générer des frictions qui limitent la performance globale du dispositif. La France dispose pourtant d'atouts considérables en termes d'attractivité, notamment sa taille de marché, la qualité de ses infrastructures et de son système éducatif, et sa position centrale dans les réseaux de gouvernance européenne et mondiale : la sous-performance relative de son dispositif de diplomatie économique au regard de ces atouts est symptomatique des coûts organisationnels du modèle segmenté.

Dans le modèle émergent, le Vietnam illustre de manière particulièrement saisissante comment un pays peut construire en deux décennies un dispositif de diplomatie économique orientée vers l'attractivité suffisamment performant pour attirer des investissements dans des secteurs à haute valeur ajoutée malgré des contraintes institutionnelles et infrastructurelles importantes. La stratégie vietnamienne s'appuie sur trois leviers complémentaires : un réseau dense d'accords de libre-échange, dont certains particulièrement ambitieux comme l'accord avec l'Union européenne entré en vigueur en 2020, qui signalent l'engagement du pays dans l'intégration économique internationale et réduisent les barrières à l'entrée pour les investisseurs étrangers ; une politique active de formation de la main-d'oeuvre dans des domaines techniques correspondant aux besoins des investisseurs ciblés, notamment l'électronique et le textile ; et une diplomatie de la diaspora qui mobilise les communautés vietnamiennes installées dans les pays sources d'investissement comme relais naturels de la promotion économique du pays.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bayne, N., et Woolcock, S. (dir.). (2011). *The New Economic Diplomacy*, 3e éd. Ashgate.
 Berridge, G. R., et James, A. (2003). *A Dictionary of Diplomacy*, 2e éd. Palgrave Macmillan.

- Florida, R. (2002). *The Rise of the Creative Class*. Basic Books.
- Kostecki, M., et Naray, O. (2007). Commercial diplomacy and international business. *Clingendael Discussion Papers in Diplomacy*, 107.
- Paquin, S. (2004). *Paradiplomatie et relations internationales*. Presses de l'Université du Québec.
- Rana, K. S. (2007). Economic diplomacy. Dans N. Bayne et S. Woolcock (dir.), *The New Economic Diplomacy*. Ashgate.
- Rose, A. K. (2007). The foreign service and foreign trade. *The World Economy*, 30(1), 22-38.
- CNUCED. (2023). *World Investment Report 2023*. Nations Unies.
- Banque mondiale. (2024). *Indicateurs de gouvernance mondiale*. Groupe de la Banque mondiale.

ARTICLE 3

Intelligence territoriale et compétitivité des territoires à l'ère numérique

Carlos Mendes-Santos¹, Amira Benhaddad²¹ Expert en Intelligence Territoriale Numérique, IEGSI — Pôle Intelligence Territoriale² Analyste en Gouvernance Numérique, IEGSI — Pôle Innovation et Territoires

Reçu le : 5 avril 2026

Accepté le : 20 mai 2026

Évaluation : Double aveugle — Peer review

RÉSUMÉ

La révolution numérique transforme profondément les dynamiques de compétitivité territoriale. Cet article explore comment les technologies numériques redéfinissent les fondements de l'intelligence territoriale et reconfigurent les avantages compétitifs des territoires dans l'économie mondiale. S'appuyant sur une revue systématique de la littérature et une analyse de neuf études de cas de territoires intelligents, l'article développe le modèle d'Intelligence Territoriale Numérique (ITN) et montre que les territoires les plus compétitifs ne sont pas ceux qui investissent le plus dans les infrastructures technologiques, mais ceux qui développent les capacités de gouvernance et d'intelligence collective nécessaires pour en exploiter le potentiel.

ABSTRACT

The digital revolution is profoundly transforming territorial competitiveness. Drawing on nine smart territory case studies, this article develops the Digital Territorial Intelligence (DTI) model and shows that the most competitive territories are not those investing most in technology, but those developing governance and collective intelligence capacities to exploit digital potential.

Mots-clés : intelligence territoriale ; numérisation ; compétitivité territoriale ; smart city ; gouvernance numérique

Keywords: territorial intelligence; digitalization; territorial competitiveness; smart city; digital governance

1. INTRODUCTION

La révolution numérique constitue la transformation la plus profonde des structures économiques et sociales depuis la révolution industrielle du XIX^e siècle, et ses effets sur les dynamiques de compétitivité territoriale sont d'une ampleur et d'une complexité qui n'ont pas encore été pleinement appréhendées par la littérature scientifique. Pour les territoires, cette révolution représente simultanément une opportunité inédite de construire de nouveaux avantages compétitifs sur la base des technologies de production, de traitement et de valorisation des données, et un défi considérable lié à la nécessité de s'adapter à des mutations qui remettent en cause les fondements de plusieurs décennies d'avantages

compétitifs patiemment construits. La notion de smart city ou de territoire intelligent est devenue en moins d'une décennie le cadre de référence dominant du discours sur le développement urbain et territorial, au point que des centaines de villes et de régions à travers le monde ont lancé des initiatives labellisées sous cet intitulé, sans toujours disposer d'une vision claire de ce que ce concept recouvre réellement ni des conditions qui permettent de le faire produire les effets d'attractivité et de compétitivité qui lui sont attribués. Notre contribution entend combler partiellement cette lacune en proposant un cadre conceptuel qui permet de distinguer les territoires qui parviennent à utiliser le numérique comme un véritable levier de gouvernance stratégique et d'intelligence collective de ceux qui se contentent d'investissements technologiques coûteux dont le retour en termes de compétitivité reste décevant.

2. L'INTELLIGENCE TERRITORIALE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

La révolution numérique transforme la notion d'intelligence territoriale telle qu'elle avait été conceptualisée par les pionniers du domaine selon trois axes qui se renforcent mutuellement et dont la combinaison ouvre des possibilités analytiques et opérationnelles radicalement nouvelles. L'explosion des données disponibles sur les territoires constitue le premier de ces axes : les capteurs urbains, les réseaux sociaux, les transactions numériques et les systèmes d'information géographique de nouvelle génération génèrent des volumes et des types d'informations sur les dynamiques territoriales qui dépassent infiniment ce que les approches d'observation conventionnelles pouvaient produire, ouvrant ainsi la possibilité d'une compréhension beaucoup plus fine, plus rapide et plus granulaire des évolutions économiques, sociales et environnementales des territoires. La transformation des capacités analytiques constitue le deuxième axe : l'intelligence artificielle, le machine learning et les méthodes de data analytics permettent d'extraire des connaissances actionnables de volumes de données qui dépasseraient les capacités d'analyse humaine, et offrent aux acteurs territoriaux dotés des compétences requises des outils d'aide à la décision d'une puissance sans précédent. La transformation des modalités de participation et de gouvernance constitue le troisième axe : les technologies numériques ouvrent des possibilités de participation des citoyens, des entreprises et des acteurs académiques à la gouvernance territoriale qui réduisent les coûts de transaction de la délibération collective et enrichissent substantiellement la base d'information et de légitimité sur laquelle les décisions stratégiques peuvent s'appuyer.

3. NEUF ÉTUDES DE CAS : TROIS NIVEAUX DE MATURITÉ

Notre analyse de neuf configurations territoriales en Europe, en Asie et en Amérique permet de dégager trois niveaux de maturité dans l'utilisation du numérique au service de l'intelligence territoriale et de la compétitivité, qui se distinguent non par la quantité d'investissements technologiques réalisés, contrairement à ce que suggère la doxa dominant dans le discours sur les smart cities, mais par la qualité de l'intégration de ces technologies dans les processus de gouvernance stratégique. Au niveau basique, les territoires investissent significativement dans les infrastructures numériques pour en extraire des gains

d'efficacité opérationnelle dans la gestion des services urbains, sans que ces technologies soient véritablement intégrées dans les processus de planification stratégique et d'intelligence prospective. Au niveau avancé, illustré notamment par Barcelone, Amsterdam et Copenhague, les technologies numériques alimentent des systèmes d'information stratégique qui orientent effectivement les choix de développement économique et les politiques d'attractivité des métropoles concernées. Au niveau intégré, illustré par Singapour, Séoul et Dubaï, le numérique est pleinement incorporé dans l'architecture institutionnelle de la gouvernance territoriale, depuis la collecte et le traitement des données jusqu'à leur mobilisation dans les processus de décision stratégique au plus haut niveau, ce qui permet une adaptation continue des stratégies d'attractivité aux évolutions en temps réel de l'environnement compétitif. Le cas de Medellín mérite une mention particulière pour illustrer comment l'intelligence territoriale numérique peut être mobilisée au service d'une stratégie de transformation sociale et de réduction des inégalités, avec des effets d'attractivité internationale qui ont profondément reconfiguré l'image de cette ville colombienne longtemps associée dans l'imaginaire collectif international aux seules problématiques du narcotrafic et de la violence.

4. CINQ CONDITIONS DE SUCCÈS

Notre analyse comparative fait émerger cinq conditions dont la présence combinée distingue les territoires qui parviennent à convertir leurs investissements numériques en avantages compétitifs réels de ceux dont les initiatives smart city restent cantonnées au niveau du déclaratif ou de l'opérationnel sans véritable effet sur la trajectoire de développement à long terme. La primauté de la stratégie sur la technologie constitue la condition la plus fondamentale et, paradoxalement, la plus rarement satisfaite : les territoires qui réussissent partent systématiquement de leur vision stratégique de développement pour identifier les technologies susceptibles d'y contribuer, évitant ainsi le travers du solutionnisme technologique que Morozov (2013) a analysé avec une acuité particulière. La gouvernance ouverte et participative des données territoriales constitue une deuxième condition d'une importance croissante à mesure que les données deviennent une ressource stratégique majeure : les territoires qui développent des modèles d'open data gouvernés de manière collaborative, associant citoyens, entreprises et chercheurs à leur production et à leur valorisation, génèrent une intelligence territoriale substantiellement plus riche et plus légitime que ceux qui concentrent les données dans des systèmes fermés contrôlés par les seules administrations. Le développement des compétences numériques de l'ensemble des acteurs territoriaux constitue une troisième condition dont la négligence génère des fractures numériques internes qui annulent les bénéfices potentiels des investissements technologiques en matière de compétitivité inclusive. L'articulation effective entre intelligence territoriale numérique et politique industrielle et d'attractivité représente une quatrième condition dont la satisfaction exige une coordination inter-institutionnelle entre les agences responsables des initiatives numériques et celles chargées du développement économique. La cybersécurité et la résilience numérique constituent enfin une cinquième

condition dont l'importance stratégique s'est imposée à la conscience des décideurs territoriaux au fil des incidents qui ont affecté plusieurs grandes métropoles américaines et européennes.

5. CONCLUSION

Cet article a développé le modèle d'Intelligence Territoriale Numérique et l'a mis à l'épreuve d'une analyse comparative de neuf configurations territoriales qui a permis d'identifier trois niveaux de maturité et cinq conditions de succès distinguant les territoires qui convertissent effectivement le potentiel du numérique en avantages compétitifs de ceux dont les initiatives restent en deçà de leurs promesses. La contribution principale de cet article réside dans le déplacement du regard analytique des seuls investissements technologiques vers les capacités de gouvernance et d'intelligence collective qui conditionnent leur efficacité stratégique, déplacement qui permet d'expliquer la divergence de performances observée entre des territoires ayant investi des ressources comparables dans leurs infrastructures numériques mais disposant de capacités très inégales pour les mobiliser au service d'une stratégie de développement cohérente.

APPROFONDISSEMENT THÉORIQUE

La notion de territoire intelligent ou de smart territory a connu depuis son émergence dans le discours de politique urbaine au début des années 2000 une évolution sémantique et conceptuelle considérable qui reflète les transformations profondes des technologies numériques elles-mêmes mais aussi l'approfondissement de la réflexion académique sur ce que signifie réellement l'intelligence appliquée au développement territorial. La première génération de concepts de smart city, largement dominée par la perspective des grandes entreprises technologiques qui en ont été les promoteurs initiaux, IBM et Cisco en tête, réduisait l'intelligence territoriale à la déployabilité de solutions technologiques prépackagées dans des domaines comme la gestion du trafic, l'efficacité énergétique ou la surveillance de sécurité. Cette vision essentiellement technocentrique, critiquée avec une vigueur particulière par Hollands (2008) et Morozov (2013), a progressivement laissé place à des conceptualisations plus sophistiquées qui placent les capacités humaines, institutionnelles et organisationnelles plutôt que les artefacts technologiques au cœur de l'intelligence territoriale.

La contribution de Kitchin (2014) sur la révolution des données a constitué un tournant important dans ce processus de maturation conceptuelle, en déplaçant l'attention de la collecte des données vers leur gouvernance : qui contrôle les données territoriales, selon quelles règles, à quelles fins et avec quelles garanties pour les droits et la vie privée des habitants du territoire ? Ces questions de gouvernance des données, longtemps négligées dans le discours enthousiaste sur les potentialités du big data urbain, ont été brutalement remises à l'ordre du jour par les scandales de confidentialité et les révélations sur les usages non consentis des données personnelles qui ont émaillé la décennie 2010-2020. Elles constituent désormais une dimension constitutive de toute réflexion sérieuse sur

l'intelligence territoriale numérique, au même titre que les dimensions technologiques et analytiques qui avaient monopolisé l'attention dans la période antérieure.

Notre modèle d'Intelligence Territoriale Numérique (ITN) se distingue des conceptualisations existantes sur plusieurs points importants. Premièrement, il adopte une perspective explicitement systémique qui va au-delà de la simple identification de dimensions distinctes pour analyser les interactions et les interdépendances entre ces dimensions : un territoire peut disposer d'excellentes capacités de production de données et d'analyse avancée sans que celles-ci soient mobilisées de manière stratégique dans les processus de gouvernance, ce qui illustre parfaitement le problème de la fragmentation systémique que nous observons dans plusieurs des cas de notre échantillon. Deuxièmement, notre modèle intègre explicitement la dimension de valorisation économique et sociale des données et des connaissances produites, dimension qui est souvent absente ou sous-développée dans les conceptualisations existantes de l'intelligence territoriale numérique, mais qui est pourtant décisive pour comprendre comment le potentiel analytique des territoires intelligents se convertit en avantages compétitifs concrets dans la compétition internationale pour l'attractivité. Troisièmement, notre modèle adopte une approche explicitement dynamique et évolutive de l'intelligence territoriale numérique, en soulignant que les capacités requises ne sont pas statiques mais doivent se renouveler en permanence pour rester en phase avec l'évolution rapide des technologies disponibles et des attentes des acteurs ciblés.

IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES TERRITORIALES

Les implications de notre analyse pour les politiques de développement territorial sont substantielles et méritent d'être développées au-delà des cinq conditions de succès que nous avons identifiées dans notre analyse comparative. En ce qui concerne les pays en développement, nos résultats suggèrent que les investissements dans l'intelligence territoriale numérique ne constituent pas un luxe réservé aux territoires riches mais peuvent au contraire représenter un levier de rattrapage et de différenciation compétitive particulièrement efficace lorsqu'ils sont bien ciblés et insérés dans une stratégie de développement cohérente. L'exemple de Medellín est à ce titre particulièrement instructif : la ville colombienne n'a pas cherché à répliquer les systèmes d'intelligence territoriale numériquement les plus sophistiqués des métropoles des pays développés, mais a développé des solutions adaptées à ses contraintes spécifiques et à ses objectifs de transformation sociale, en s'appuyant sur une gouvernance institutionnelle inclusive et sur une mobilisation civique remarquable qui ont constitué les véritables facteurs différenciants de son succès.

En ce qui concerne les villes moyennes et les régions qui constituent la grande majorité des territoires en compétition pour l'attractivité, notre analyse souligne l'importance d'une stratégie de spécialisation intelligente en matière d'intelligence territoriale numérique plutôt que d'une tentative de concurrencer les grandes métropoles sur l'ensemble du spectre des

technologies disponibles. Un territoire de taille intermédiaire qui concentre ses capacités d'intelligence territoriale numérique sur deux ou trois domaines dans lesquels il dispose d'avantages comparatifs réels, qu'il s'agisse de l'agriculture de précision, de la gestion durable de l'eau, ou de la logistique intelligente, a beaucoup plus de chances de construire une attractivité distinctive et défendable qu'un territoire qui tente de se positionner sur l'ensemble des dimensions de la smart city sans les ressources humaines, financières et institutionnelles nécessaires pour le faire de manière crédible.

La question des modèles économiques de la gouvernance des données territoriales mérite une attention particulière dans ce contexte, car elle conditionne largement la soutenabilité à long terme des initiatives d'intelligence territoriale numérique. Les modèles dominants, qui reposent soit sur un financement entièrement public, soit sur des partenariats public-privé dans lesquels les entreprises technologiques fournissent les infrastructures en échange d'un accès préférentiel aux données collectées, présentent tous des limites importantes qui compromettent leur durabilité et leur compatibilité avec les exigences de souveraineté des données et de protection de la vie privée. Des modèles alternatifs, inspirés notamment des coopératives de données et des communs numériques, commencent à émerger dans plusieurs territoires pionniers et méritent d'être suivis de près comme alternatives potentiellement plus durables et plus démocratiquement légitimes aux modèles actuellement dominants.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Batty, M. (2013). *The New Science of Cities*. MIT Press.
- Bertacchini, Y. (2010). Intelligence territoriale. *Les Cahiers du GRES*, 2(1), 1-22.
- Caragliu, A., Del Bo, C., et Nijkamp, P. (2011). Smart cities in Europe. *Journal of Urban Technology*, 18(2), 65-82.
- Girardot, J.-J. (2004). Intelligence territoriale et participation. *Actes du 3ème colloque européen d'intelligence territoriale*.
- Hollands, R. G. (2008). Will the real smart city please stand up ? *City*, 12(3), 303-320.
- Kitchin, R. (2014). *The Data Revolution*. SAGE Publications.
- Morozov, E. (2013). *To Save Everything, Click Here*. PublicAffairs.
- Townsend, A. M. (2013). *Smart Cities*. W. W. Norton.
- Veltz, P. (1996). *Mondialisation, villes et territoires*. Presses Universitaires de France.

TRIBUNE SCIENTIFIQUE

La gouvernance territoriale face aux défis du monde multipolaire : plaidoyer pour une approche stratégique renouvelée

Leila Benzara

Experte en Gouvernance Territoriale, IEGSI — Chercheure Associée

Les opinions exprimées dans cette tribune sont celles de l'auteure et n'engagent pas la position institutionnelle de l'IEGSI.

INTRODUCTION

Les grandes transformations qui reconfigurent le monde contemporain, la recomposition multipolaire du système international, la révolution numérique, l'urgence climatique et ses implications territoriales, les reconfigurations migratoires qui redistribuent le capital humain à l'échelle planétaire, imposent aux acteurs territoriaux des défis d'une complexité et d'une urgence sans précédent dans l'histoire des politiques de développement. Face à ces défis, les approches dominantes de la gouvernance territoriale, marquées par le double sceau du managérialisme et du technocratisme, révèlent des insuffisances que l'accumulation de mauvaises expériences ne permet plus d'ignorer. Cette tribune plaide pour un renouvellement paradigmatique fondé sur trois principes dont la combinaison définit une philosophie de la gouvernance à la hauteur de la complexité du monde contemporain.

I. UN DOUBLE BIAIS PARALYSANT

Les approches dominantes de la gouvernance territoriale souffrent d'un double biais qui limite considérablement leur pertinence analytique et leur efficacité pratique dans le contexte contemporain. Le biais managérial conduit à réduire la gouvernance territoriale à un problème d'optimisation des ressources et d'efficacité administrative, en important dans la sphère publique des outils et des logiques qui ont été développés pour des organisations privées opérant dans des environnements beaucoup plus simples, plus stables et mieux définis que ceux auxquels font face les acteurs territoriaux dans un monde multipolaire et en accélération permanente. Ce biais nourrit la prolifération des outils de gestion de la performance, tableaux de bord, indicateurs composites, classements internationaux, qui ont le double défaut de quantifier ce qui est mesurable en omettant ce qui ne l'est pas et de générer une culture de la comparaison internationale qui homogénéise les stratégies de gouvernance au détriment de la diversité institutionnelle et de l'ancrage local. Le biais technocratique, complémentaire du précédent, consiste à confier la définition et la mise en oeuvre des stratégies territoriales à des experts dont la légitimité est de nature technique plutôt que politique ou démocratique, au détriment de la participation des acteurs locaux et de la prise en compte des savoirs pratiques et des rationalités alternatives qui structurent les dynamiques territoriales réelles et dont l'ignorance génère systématiquement des stratégies décalées par rapport aux réalités vécues par les populations concernées.

II. TROIS PRINCIPES POUR UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE

Un paradigme renouvelé de la gouvernance territoriale doit s'articuler autour de trois principes dont la cohérence est aussi importante que la pertinence individuelle de chacun d'entre eux. La complexité assumée constitue le premier de ces principes : les territoires sont des systèmes complexes, adaptatifs et non linéaires dont le comportement sur le long terme est fondamentalement imprévisible, ce qui ne signifie pas l'abandon de toute ambition stratégique mais impose une transformation profonde de la nature et des objectifs de la planification territoriale, en passant de la définition de trajectoires déterministes à la cultivation de capacités d'exploration, d'expérimentation et d'apprentissage qui permettent de naviguer dans l'incertitude sans y sombrer. La résilience stratégique constitue le deuxième principe : dans un contexte de multipolarité et d'accélération des transformations, la capacité d'un territoire à absorber les chocs, à s'adapter aux mutations et à construire de nouvelles trajectoires de développement à partir des perturbations qui l'affectent est devenue une dimension fondamentale de sa compétitivité à long terme, ce qui exige des systèmes de gouvernance capables d'apprentissage organisationnel, d'expérimentation institutionnelle et de renouvellement stratégique continu plutôt que de la seule optimisation d'une trajectoire donnée. La participation authentique constitue le troisième principe : la légitimité et l'efficacité à long terme des stratégies de développement territorial dépendent de leur ancrage véritable dans les réalités et les aspirations des acteurs locaux, ce qui suppose une gouvernance capable d'articuler représentation politique, expertise technique et participation citoyenne dans un processus délibératif exigeant et ouvert qui ne se réduise pas à la consultation formelle orchestrée a posteriori d'une décision déjà prise.

CONCLUSION

Le renouvellement de la gouvernance territoriale face aux défis du monde multipolaire est une nécessité politique et intellectuelle à laquelle aucun acteur sérieux du développement ne peut aujourd'hui se soustraire. Les approches managériales et technocratiques qui ont structuré les deux dernières décennies de politiques territoriales ont produit des résultats insuffisants au regard de l'ampleur des transformations en cours, et les décennies à venir exigeront des capacités de gouvernance substantiellement plus sophistiquées, plus adaptatives et plus démocratiquement ancrées que celles dont disposent aujourd'hui la plupart des acteurs territoriaux. Cette transformation n'est ni simple ni rapide, et elle suppose des investissements considérables dans la formation des acteurs institutionnels, dans le développement de nouveaux cadres conceptuels et de nouvelles méthodes de gouvernance, et dans la construction d'une culture politique qui reconnaisse la valeur de l'expérimentation, de l'apprentissage par l'échec et du renouvellement stratégique comme conditions essentielles du développement territorial durable dans un monde irréductiblement complexe et incertain.

Il convient d'ajouter à ces trois principes fondateurs une réflexion plus spécifique sur les conditions institutionnelles et culturelles qui permettent leur mise en oeuvre effective, car l'expérience de nombreuses tentatives de réforme de la gouvernance territoriale montre que

la difficulté n'est pas tant dans la formulation des bons principes que dans leur traduction concrète en pratiques, en structures et en capacités institutionnelles.

La complexité assumée, pour n'être pas qu'un slogan, suppose que les institutions territoriales développent ce que Argyris et Schön (1978) ont appelé l'apprentissage en double boucle, c'est-à-dire la capacité non seulement d'améliorer l'exécution de stratégies données, mais de remettre en question les présupposés et les modèles mentaux qui fondent ces stratégies lorsque les résultats obtenus s'écartent durablement des objectifs visés. Cela exige une culture institutionnelle du questionnement et de l'expérimentation qui est rarement naturelle dans des organisations publiques construites autour des valeurs de la continuité administrative, de la sécurité juridique et de la responsabilité politique, mais qui peut être cultivée à travers des dispositifs spécifiques : laboratoires d'innovation publique, expérimentations territoriales avec évaluation indépendante, mécanismes formels de retour d'expérience et d'apprentissage organisationnel.

La résilience stratégique, quant à elle, exige que les territoires développent des capacités de prospective et de gestion du risque qui leur permettent d'anticiper les chocs avant qu'ils ne se produisent plutôt que de se contenter de réagir après coup. Cela suppose des investissements significatifs dans les fonctions de veille et d'analyse stratégique au sein des exécutifs territoriaux, fonctions qui sont souvent les premières sacrifiées dans les cycles d'austérité budgétaire au motif qu'elles ne produisent pas de résultats immédiatement visibles. Il suppose aussi une transformation de la relation entre les acteurs territoriaux et le risque : passer d'une culture de l'évitement du risque, qui conduit à privilégier les stratégies conservatrices et à éviter les innovations institutionnelles potentiellement disruptives, à une culture de la gestion intelligente du risque, qui reconnaît que l'absence d'innovation et d'adaptation constitue elle-même un risque majeur dans un monde en transformation accélérée.

La participation authentique, enfin, ne peut se réduire à la multiplication des consultations publiques et des dispositifs participatifs formels qui, en l'absence d'une transformation profonde des rapports de pouvoir et des processus décisionnels réels, risquent de produire un effet de légitimation cosmétique sans influence réelle sur les orientations stratégiques. Une participation véritablement authentique suppose que les acteurs locaux aient accès à l'information nécessaire pour s'engager de manière éclairée dans les processus délibératifs, que leurs contributions soient effectivement prises en compte dans les décisions, et que des mécanismes de reddition de comptes permettent de vérifier que les engagements pris dans le cadre participatif ont bien été honorés. Ces conditions sont exigeantes et leur satisfaction nécessite un effort politique et institutionnel soutenu que peu de gouvernements territoriaux ont jusqu'à présent consenti à fournir de manière suffisante.

RÉFÉRENCES

- Argyris, C., et Schön, D. A. (1978). *Organizational Learning*. Addison-Wesley.
- Folke, C. et al. (2010). Resilience thinking. *Ecology and Society*, 15(4), 20.
- Martin, R. (2012). Regional economic resilience. *Journal of Economic Geography*, 12(1), 1-32.
- Morozov, E. (2013). *To Save Everything, Click Here*. PublicAffairs.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons*. Cambridge University Press.

NOTE DE LECTURE**Note de lecture**

Rodrik, D. (2023). *Accelerating toward a Better Globalization*. Harvard Kennedy School Working Paper, HKS RWP23-017.

Recension par Jean-Marc Thévenet

Analyste en Économie Politique Internationale, IEGSI — Pôle Géostratégie et Diplomatie

Dani Rodrik, professeur d'économie politique à la Harvard Kennedy School et l'une des voix les plus influentes et les plus nuancées de la recherche sur les relations entre mondialisation, institutions et développement, livre dans ce working paper une réflexion dont la densité analytique et la pertinence pratique justifient amplement qu'on lui consacre une note de lecture dans les colonnes de la RIGST, tant les questions qu'il soulève sont au coeur des préoccupations de gouvernance stratégique et d'attractivité territoriale que cette revue entend éclairer.

L'argument central de Rodrik est que la mondialisation peut et doit être améliorée plutôt que rejetée, que les bénéfices considérables qu'elle a générés en termes de réduction de la pauvreté et d'élévation du niveau de vie dans les pays émergents peuvent être préservés tout en réduisant substantiellement les coûts qu'elle a imposés à des catégories entières de travailleurs et de territoires dans les pays avancés, à la condition de reconnaître aux États et aux institutions publiques nationales un espace de régulation et d'intervention que les décennies de consensus néolibéral leur avaient largement confisqué. Cette thèse, qui peut sembler de bon sens, représente en réalité une rupture significative avec les paradigmes qui ont dominé la pensée économique internationale depuis le consensus de Washington, et c'est à la construction rigoureuse de ses fondements empiriques et analytiques que l'auteur consacre l'essentiel de ses développements.

La première partie de l'ouvrage propose un diagnostic lucide et documenté des effets distributifs de la mondialisation néolibérale, en montrant avec une précision statistique convaincante que si la mondialisation a contribué à la convergence des niveaux de vie entre pays développés et pays émergents, elle a simultanément creusé les inégalités à l'intérieur des pays développés d'une manière que les théories orthodoxes du commerce international avaient sous-estimée et que les instruments redistributifs existants n'ont pas suffi à compenser. Ce diagnostic n'est pas fondamentalement nouveau, mais Rodrik le formule avec une clarté et une rigueur qui en font une référence incontournable pour quiconque cherche à comprendre les ressorts économiques des résistances politiques à la mondialisation qui se sont manifestées avec une force croissante depuis la crise financière de 2008.

La deuxième partie, plus prospective et programmatique, est aussi la plus stimulante du point de vue de la recherche sur la gouvernance territoriale. Rodrik y développe les contours d'une mondialisation réformée qui permettrait de concilier les bénéfices de l'intégration

économique internationale avec des impératifs de justice distributive et de souveraineté démocratique que les arrangements institutionnels actuels sacrifient trop souvent sur l'autel de l'efficacité économique. Il plaide notamment pour la reconnaissance explicite du droit des États à mettre en oeuvre des politiques industrielles actives, à réguler les flux de capitaux dans l'intérêt de leur développement national et à protéger leurs arrangements institutionnels domestiques des pressions de l'intégration internationale, autant de propositions qui représentent une révision substantielle de l'orthodoxie libérale sans pour autant verser dans le protectionnisme que Rodrik récuse aussi clairement qu'il récuse le libre-échange dogmatique.

Plusieurs limites méritent cependant d'être signalées. La centration de l'analyse sur les grandes économies développées et les principales puissances émergentes laisse dans l'ombre les situations, souvent plus complexes et plus vulnérables, des pays les moins avancés pour lesquels les options de politique économique sont beaucoup plus contraintes. La relative sous-théorisation des mécanismes politiques et institutionnels par lesquels la mondialisation réformée appelée de ses vœux pourrait effectivement être mise en oeuvre dans un contexte de fragmentation géopolitique croissante constitue une seconde limite. L'absence de développements substantiels sur le rôle des acteurs sub-nationaux dans la régulation de la mondialisation représente enfin une lacune particulièrement sensible du point de vue des lecteurs de la RIGST, pour qui la question des marges de manoeuvre des territoires infra-étatiques face aux contraintes de la mondialisation est au coeur des préoccupations analytiques et pratiques.

Ces réserves n'entament pas la valeur d'une contribution qui fournit aux chercheurs en gouvernance stratégique et en attractivité territoriale des outils conceptuels précieux pour penser les conditions dans lesquelles les acteurs territoriaux peuvent construire des stratégies de développement et de positionnement international qui ne soient pas condamnées à capituler devant les contraintes de la mondialisation, mais qui sachent au contraire les intégrer de manière créative dans des projets de développement authentiquement souverains et démocratiquement légitimes.

Il faut ajouter à cette recension une réflexion sur la pertinence spécifique des thèses de Rodrik pour la problématique de l'attractivité territoriale qui est au coeur de ce premier numéro de la RIGST. La contribution principale de Rodrik à cette problématique réside dans sa démonstration que les stratégies de développement les plus efficaces sont celles qui articulent de manière créative les contraintes et les opportunités offertes par la mondialisation avec les conditions institutionnelles, politiques et économiques spécifiques à chaque territoire, plutôt que de chercher à transposer mécaniquement des modèles qui ont réussi ailleurs. Cette thèse de la nécessité du pragmatisme institutionnel, que Rodrik développe dans ce working paper en prolongement de ses travaux antérieurs sur le diagnostic de croissance et sur les politiques industrielles, a des implications directes pour la conceptualisation de la gouvernance stratégique territoriale que nous développons dans ce numéro.

Si les acteurs territoriaux qui cherchent à améliorer leur attractivité ne peuvent pas se contenter de copier les recettes de succès de Singapour ou de l'Irlande sans tenir compte de leurs contraintes institutionnelles propres, cela signifie que l'intelligence territoriale, et plus particulièrement la capacité à comprendre finement les spécificités du contexte local et à les utiliser comme des ressources plutôt que comme des obstacles, constitue une compétence encore plus fondamentale que ce que notre modèle ITS le suggère. La gouvernance stratégique efficace dans le monde multipolaire décrit par Rodrik est avant tout une gouvernance capable de construire des stratégies d'attractivité qui soient authentiquement adaptées à la réalité institutionnelle, économique et politique de chaque territoire, plutôt que de reproduire des solutions génériques dont la pertinence locale est incertaine.

Cette réflexion ouvre également une question théorique importante sur la relation entre diversité institutionnelle et compétition pour l'attractivité. Si, comme le soutient Rodrik, la diversité des arrangements institutionnels constitue une ressource collective précieuse pour la gouvernance mondiale, alors la compétition pour l'attractivité qui pousse les territoires à converger vers des modèles institutionnels similaires, notamment sous la pression des classements de compétitivité et des recommandations des organisations économiques internationales, représente potentiellement une menace pour cette diversité et pour la capacité d'expérimentation institutionnelle qui en dépend. Cette tension entre la logique de la compétition pour l'attractivité et la logique de la diversité institutionnelle productive mérite d'être explorée dans de futures recherches, qui pourraient contribuer à identifier les conditions dans lesquelles la compétition territoriale stimule l'innovation institutionnelle plutôt que de l'inhiber.

INFORMATIONS AUX AUTEURS

Consignes aux auteurs et directives éditoriales

Périmètre : Gouvernance stratégique, intelligence territoriale, géostratégie, diplomatie économique, relations internationales

Langues : Français et anglais

Articles : 6 000 à 10 000 mots (notes et références inclus)

Notes stratégiques : 3 000 à 5 000 mots

Style de citations : APA 7e édition — références complètes obligatoires

Format de soumission : Word (.docx) — Times New Roman 12pt — interligne 1,5

Résumé requis : 150 à 250 mots en français et en anglais — 5 à 8 mots-clés

Évaluation : Double aveugle — délai indicatif : 8 à 12 semaines

Soumissions : revue@iegsi.eu

Objet : Soumission RIGST — [Catégorie] — [Titre court]

Droits d'auteur : Creative Commons CC-BY-NC 4.0 — les auteurs conservent leurs droits

Conflits d'intérêts : Déclaration obligatoire lors de la soumission

Contact éditorial : revue@iegsi.eu · www.iegsi.eu

RIGST — Revue Internationale de Gouvernance, Stratégie et Territoires

Organe scientifique officiel de l'IEGSI · Volume 1, Numéro 1 · 2026

www.iegsi.eu · revue@iegsi.eu · © 2026 IEGSI — Tous droits réservés